



ROLE DES PARENTS DE SURVEILLANCE A LA CANTINE - PRIMAIRE -

11H00	<p>Repas éventuel avec le personnel de cantine et les bénévoles Allergies / cas particuliers : ne pas hésiter à demander les enfants concernés.</p>
A L'ECOLE PRIMAIRE 11H30	<p>Aider à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se mettre en rang 2 par 2 - CP - CE1 s'installent en 1^{er} / CE2 - CM1-CM2 s'installent en second - Attendre que les parents récupèrent leurs enfants avant d'emmener les enfants à la cantine - Au passage piéton, se placer dos aux voitures.
AU RESTAURANT SCOLAIRE	<p>Aider les enfants</p> <ul style="list-style-type: none"> -à se déshabiller, à placer leurs vêtements sur les portants, -à s'installer à table. <p><u>A l'image des permanents, de manière dynamique,</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -servir (voir affiche des quantités), -inciter les enfants à manger et à goûter à tout, -les enfants placent leur couvert en bout de table, ramener la vaisselle sur le chariot - Faire respecter les règles de bonne conduite : se tenir correctement à table, respecter les adultes et les copains, être poli, ne pas être trop bruyant... <p>A la fin du repas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rhabiller les enfants - ranger les enfants par 2 dans le couloir d'entrée <p>Remarques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Rappel</i>: identifier avec l'aide des cantinières les cas particuliers (allergies etc...) -<i>Passage occasionnel aux toilettes</i>: en cas de besoin si vous devez accompagner un enfant dans les toilettes, laissez la porte ouverte. Vérifier le lavage des mains.
A L'ECOLE PRIMAIRE	<p>Se répartir sur le rang. Au passage piéton, se placer dos aux voitures.</p> <p>2 PARENTS se rendent dans la cour (ou dans le terrain de foot en bas) avec les autres enfants</p> <p>Dans la cour : se répartir les différentes zones <u>à surveiller de façon dynamique</u> : (zone cours primaire, zone escalier, zone terrain de foot)</p> <p>Règles à faire respecter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accès interdit dans les escaliers (cour du bas) - interdiction de se mettre debout sur les rebords de fenêtre <p>ATTENTION : Aucun enfant ne mangeant pas à la cantine ne sera accepté dans la cour avant 12h50.</p> <p>12h50 : Fin de surveillance transmission de la garde des enfants aux enseignants.</p>

Important :

Concernant les sorties des enfants de l'école primaire sur le temps de cantine : pour des raisons de sécurité, un enfant ne pourra sortir uniquement contre signature d'une décharge ou en cas d'urgence sur le cahier « cantine » à demander auprès de Cécile.